

Rwanda-France

Un médecin rwandais réfugié à Talence accusé d'actes de tortures

AFP, 20 novembre 1995

BORDEAUX, 20 nov (AFP) - Le Parquet de Bordeaux a récemment ouvert une information judiciaire pour "actes de tortures et barbarie" contre un médecin gynécologue ruandais accusé par des ressortissants rwandais d'avoir participé au massacre des Tutsis.

Sosthène Munyemana, 40 ans, était gynécologue à l'hôpital universitaire de Butare avant de venir s'installer en France, à Talence, dans le banlieue bordelaise, il y a un an.

La plainte, déposée par des ressortissants rwandais, date du 18 octobre. Des témoins affirment que le médecin a eu une "participation active" dans l'or-

ganisation des tueries dans la région de Tumba.

Le parquet a ouvert une information judiciaire trois semaines plus tard, en application des dispositions de la convention de New York du 10 décembre 1984 qui permettent aux juridictions françaises de poursuivre une personne soupçonnée d'avoir commis des actes de tortures.

Un juge d'instruction étudie actuellement le dossier et devrait procéder à certaines vérifications avant de décider d'entendre le médecin en vue d'une éventuelle mise en examen.

1b/bvo/cc

AFP 201632 NOV 55